



École régionale d'été 2024

**Pour les patineurs du
CPA Les Lames d'Argent et de Patinage Laval**

Du 25 juin au 9 août 2024

Aréna Hartland-Monahan
6200 Bd Arthur-Sauvé, Laval, QC H7R 3X7

La date limite d'inscription :
Mercredi 5 juin 2024.

Les inscriptions débuteront le vendredi 17 mai à 17h et le formulaire d'inscription sera sur le site de la Région soit <https://patinageartistiqueregionlaval.ca/> et vous pourrez utiliser la plate-forme SPLEX.

Vous devez sélectionner les heures de cours ainsi que la journée désirée après avoir validé avec votre entraîneur. Aucune substitution de cours ou de jour sera acceptée pendant la saison d'été.

Les inscriptions reçues après la date limite seront acceptées selon les places disponibles. Le principe du premier arrivé, premier servi sera appliqué.

**Pour toutes informations supplémentaires vous devez
communiquer par courriel à l'adresse suivante :
patinageartistiqueregionlaval@gmail.com**

RÈGLEMENTS OFFICIELS

- L'horaire quotidien proposé pourra être modifié pour des raisons majeures par les responsables de la région seulement.
- L'horaire et le temps de glace pré-déterminé doivent être respectés en tout temps. Aucune substitution de semaine ou report ne sera accepté.
- En tout temps, les patineurs et entraîneurs doivent faire preuve de respect envers les moniteurs, les autres patineurs, les entraîneurs et les responsables.
- Toute attitude antisportive, toute conduite répréhensible ou nuisible ne sera tolérée sous peine d'expulsion, et ce, sans remboursement.
- Les chambres doivent être propres en tout temps et demeurent accessible à tous. Aucun groupe ou personne ne peut réserver une chambre en particulier.
- Il n'est pas possible pour une patineuse ou un patineur de passer toute la journée à l'aréna. Le temps maximum de présence à l'aréna est d'une heure avant et après son temps de glace pré autorisé.

Message important – école d'été 2024

En prévision des écoles d'été de patinage artistique, le conseil d'administration de Patinage Artistique Région Laval (P.A.R.L.) souhaite rappeler aux membres des Clubs Patinage Laval et Les Lames d'argent de Laval, que l'assurance responsabilité civile générale de Patinage Canada couvre toutes les activités reliées strictement au patinage.

Autrement dit, les activités organisées peuvent être variées, toutefois, il faut qu'elles soient considérées comme étant précisément liées au patinage. Ainsi, les activités de type « camp de jour » ou « service de garde » ou toutes autres activités non liées au patinage ne sont pas couvertes par les assurances et sont interdites.

Également, le conseil d'administration rappelle aux entraîneurs que tout intervenant engagé pour une activité liée au patinage, qui n'est pas membre en règle de Patinage Canada, ne sera pas couvert par les assurances responsabilités civiles générales de Patinage Canada. De plus, un intervenant qui agit auprès des patineurs, de façon répétitive ou selon son mandat, doit faire l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires.

Pour plus de détails, veuillez consulter la note de Patinage Québec et Patinage Canada, transmise le 3 octobre 2019. Le conseil d'administration entend faire respecter ces règles à la lettre.

Nous vous remercions de votre collaboration.

HORAIRE ÉTÉ 2024 Aréna Harland-Monahan

No session	HEURE	JOURS	PROGRAMME ET CATÉGORIE
1	7h à 8h	Lundi au vendredi	Patinage Plus, Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : PP & Star 1 et plus
2	8h à 9h	Lundi au vendredi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 et plus
	9h à 9h10	Lundi au vendredi	Glace
[3] *	9h10 à 10h10	Lundi au vendredi	Style libre & habiletés
			Catégorie : Star 3 et plus
[4] *	10h10 à 11h10	Lundi au vendredi	Style libre, habiletés & danse
			Catégorie : Star 6 et plus
	11h10 à 11h20		Glace
[5] *	11h20 à 12h20	Lundi au vendredi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 à 6
6	12h20 à 13h20	Lundi au vendredi	Style libre, habiletés, danse & synchro libre
			Catégorie : Star 3 et plus
	13h20 à 13h30		Glace
7	13h30 à 14h30	Lundi au vendredi	Style libre, danse, habiletés & synchro libre
			Catégorie : Star 1 et plus
8	14h30 à 15h30	Lundi au vendredi	Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : Star 1 et plus
	15h30 à 15h40		Glace
9	15h40 à 16h40	Lundi au jeudi	Patinage Plus, Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : PP & Star 1 et plus
10	16h40 à 17h40	Lundi au jeudi	Style libre, danse & habiletés, Patinage Plus
			Catégorie : Ouvert à tous
	17h40 à 17h50		Glace
[11] *	17h50 à 18h50	Lundi au jeudi	Style libre, danse & habiletés, Patinage Plus
			Catégorie : PP & Star 1 à 4
	18h50 à 19h		Glace
12	19h à 20h	Lundi au jeudi	Patinage Plus, Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : PP & Star 1 et plus
13	20h à 20h55	Lundi au jeudi	Patinage Plus, Style libre, danse & habiletés
			Catégorie : PP & Star 1 et plus

* Maximum de **4 inscriptions (élèves) par entraîneur** sur les séances [3], [4], [5] et [11] jusqu'au 5 juin. S'il reste des places après cette date, les inscriptions se feront selon premier arrivé, premier servi.

Les catégories sont basées sur le plus haut test réussi du patineur.

Cours de groupe de **3 patineurs à la fois au maximum**. Mouvements attachés permis lors des sessions de **synchro libre**.

TARIFS POUR LA SAISON ÉTÉ

Options	Tarifs
De base - 1 séance par semaine	165\$
Toute(s) séance(s) Supplémentaire(s)	20\$ par séance
Patineur extérieur (supplément)	75\$

Un rabais de 25\$ s'appliquera pour l'inscription d'un deuxième enfant (fratrie).

Exemples :

- Un patineur de Laval qui s'inscrit à 5 séances par semaine paiera $165\$ + 4(20\$) = 245\$$
- Un patineur de l'extérieur qui s'inscrit à 3 séances par semaine paiera $165\$ + 2(20\$) + 75\$ = 280\$$

NOTES IMPORTANTES

- Il y aura une session de tests (star 6 à Or) la semaine du 12 août.
- Il y a des glaces supplémentaires disponibles durant la semaine du 17 au 21 juin et durant la semaine du 12 au 15 août. Ce sera votre entraîneur qui vous donnera plus d'informations.
- La facture devra être payée avant le 5 juin pour officialiser l'inscription à l'école régionale d'été.